

Les emplois à temps partiel

Un bulletin d'informations pour les employés à temps partiel et de session
des collèges communautaires de l'Ontario et de leurs amis

Nous sommes plus forts que jamais

*Les travailleurs à temps partiel et de session
toujours unis et résolus pour faire valoir leurs droits
de négociation collective aussitôt que possible*



Lisez l'article à la page 2

Nous sommes plus forts que jamais

Les travailleurs à temps partiel et de session d'un bout à l'autre de l'Ontario se sont rencontrés à Toronto ce week-end et se sentent plus forts que jamais après la réunion.

« Il n'y a aucun doute que l'introduction du projet de loi 90 la semaine dernière pour reconnaître les droits de négociation des travailleurs à temps partiel et de session est une grande victoire pour nous, » a déclaré le président de leur organisation (OPSECAAT) après leur assemblée générale annuelle le 14 juin. « Mais ce qui m'a vraiment impressionné samedi, c'est la fermeté des gens de continuer à lutter jusqu'à ce que nous puissions réellement exercer nos droits dans un cadre juridique, » a dit Roger Couvrette.

« Nous avons fait beaucoup dans peu de temps, » a-t-il continué. « Il y a toujours d'autres batailles à gagner, mais je ne sais pas quoi d'autres. »

Au total, 58 délégués ont assisté à la réunion de l'Organisation des employés à temps partiel et de session des Collèges d'arts appliqués et de technologie. Ils ont partagé leur expérience au travail, appris d'avantage sur le projet de loi 90 et le SEFPO et fait des plans pour l'avenir.

Deux unités de négociation, c'est mieux – pas quatre

Les membres de l'OPSECAAT ont adopté deux motions reliées au projet de loi 90, le plan du gouvernement libéral de modifier la *Loi sur la négociation collective dans les collèges*. Dans la première motion, les délégués ont voté à encourager le gouvernement à modifier la loi pour qu'il y ait deux unités de négociation pour les collèges, l'une pour tout le personnel de soutien et l'autre pour tout le personnel scolaire. Si le projet de loi 90 n'est pas modifié, selon ses dispositions actuelles, il y aurait quatre unités de négociation :

- l'une pour le personnel de soutien à temps partiel
- l'une pour le personnel de soutien à temps plein
- l'une pour le personnel scolaire à temps partiel et de session
- l'une pour le personnel scolaire à temps plein et à charge partielle

Tous les délégués de la réunion sont contre cette approche. « Ce qui nous tient à cœur, c'est notre unité avec le personnel à temps plein, » a dit Christine Nugent, membre du personnel scolaire à temps partiel au collège Georgian.

Nugent a présenté une motion qui s'y rapporte pour que les travailleurs à temps partiel contestent les parties du projet de loi 90 qui nécessitent des améliorations. La motion a été adoptée à l'unanimité.

Les audiences du comité les 8 et 9 septembre

En travaillant avec le SEFPO, les membres de l'OPSECAAT planifient de faire pression auprès des membres du Comité permanent des affaires gouvernementales. Le Comité, qui étudiera le projet de loi 90, tiendra des audiences publiques les 8 et 9 septembre et puis votera sur les modifications proposées le 17 septembre.

« Nous avons fait ce que nous avons fait, c'est parce que nous n'avons pas peur de parler aux politiciens, » a dit Couvrette. « Nous voulons voir des améliorations au projet de loi 90, et je pense que nous les verrons. »

On peut consulter le texte intégral du projet de loi 90 en ligne au www.ontla.on.ca. Pour partager vos idées sur la façon dont l'OPSECAAT doit aborder le projet de loi, n'hésitez pas à communiquer avec Roger Couvrette au rcouvrette@gmail.com.



Roman Stoykewich, avocat général du SEFPO, a donné aux délégués un bref compte rendu des changements proposés à la *Loi sur la négociation collective dans les collèges*.



Sabrina DeGirolamo (Seneca) bat tous les records pour avoir fait signer au plus grand nombre de travailleurs à temps partiel et de session – plus de 300 – une carte syndicale.



Deborah Headley (personnel scolaire de George Brown et membre de l'exécutif de l'OPSECAAT) lutte pour l'équité.



Don Fraser (Mohawk) est aussi membre du Syndicat des Métallos et président du conseil du travail de Hamilton et District.

Pour regarder d'autres photos de la réunion de l'OPSECAAT du 14 juin, passez au www.collegeworkers.org

Pour consulter tous les détails sur la campagne du SEFPO visant à obtenir les droits syndicaux pour les travailleurs à temps partiel et de session dans les collèges communautaires de l'Ontario, il suffit de passer au site Web ou d'appeler la ligne directe : www.collegeworkers.org ou 1-866-811-7274.

Distribution autorisée par Roger Couvrette, président de l' Organisation des employés à temps partiel et de session des collèges d'arts appliqués et de technologie (OPSECAAT), et par Warren (Smokey) Thomas, président du Syndicat de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO).

